

Le projet associatif de Rés0 Villes

2024 - 2027



Sommaire

Edito	p.3
Agir pour les quartiers populaires	p.4
Valeurs et principes	p.5
Défis et enjeux	p.6
Nos missions et outils	p.7
1. Contribuer à l'animation technique des réseaux.....	p.9
2. Faciliter la montée en compétences des acteurs.....	p.10
3. Capitaliser et diffuser	p.11
4. Accompagner les conseils citoyens de la Métropole nantaise.....	p.12
Des hommes et des femmes engagé.es	p.13
Le Projet associatif 2024-2027 en actes	p.14
1. Améliorer la fabrique de la politique de la ville par le déploiement d'une stratégie de plaidoyer	p.14
2. Une organisation efficiente	p.17

L'année 2024 semble être une année exceptionnelle au sens inhabituelle, non ordinaire. C'est l'année de toutes les reconfigurations :

En janvier 2024, RésO Villes accueillait une nouvelle directrice. Le 20 juin dernier, le conseil d'administration fraîchement élu a renouvelé le bureau de l'association pour 3 ans (juin 2024-juin 2027).

Pour la politique de la ville, la nouvelle cartographie de la géographie prioritaire a été établie avec 1362 quartiers classés prioritaires dans l'hexagone. Il faudra attendre 2025 pour la mise à jour des quartiers politique de la ville dans les territoires ultramarins. Les nouveaux contrats de ville *Engagements Quartiers 2030* seront signés localement en 2024. Pour la Bretagne et les Pays de la Loire, un peu plus de la moitié des contrats de ville a été signée à ce jour. Cette nouvelle génération de contrats de ville doit assurer le cadre partenarial de l'engagement des acteurs publics et privés dans ces quartiers, conformément aux annonces du Comité interministériel des villes du 27 octobre 2023.

La dissolution de l'Assemblée nationale le 9 juin dernier par Emmanuel Macron nous a plongés brutalement dans une réalité inquiétante. Après une percée historique au premier tour des législatives, l'extrême droite semblait être aux portes du pouvoir.

C'est dans ce contexte exceptionnel que RésO Villes se dote d'un projet associatif. Un état des lieux réalisé entre janvier et juin 2024 a permis de mettre au jour les principaux enjeux thématiques et méthodologiques de cette nouvelle génération de contrats de ville en Bretagne et Pays de la Loire.

Ce fut également l'occasion de préciser le rôle de RésO Villes au-delà de ses missions socle (animation de réseaux, accompagner la montée en compétences, capitalisation). Ces trois prochaines années vont nous permettre de porter un plaidoyer pour "une politique de la ville ambitieuse " en Pays de la Loire et Bretagne.

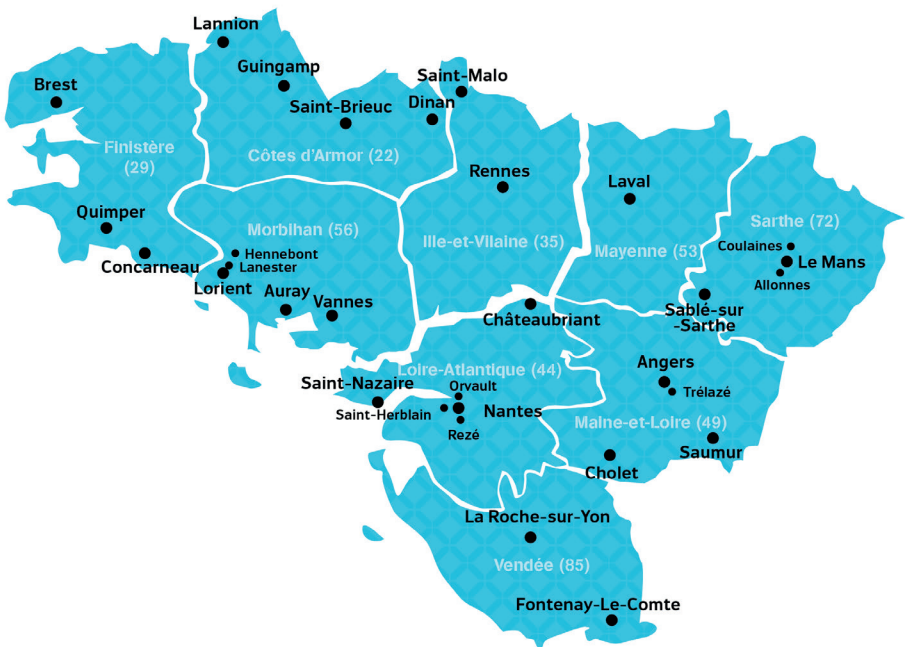
Face aux fractures et aux inégalités, notre responsabilité est immense. RésO Villes doit créer des ponts, du dialogue, amplifier et développer des alliances avec tous les acteurs de la politique de la ville pour améliorer la fabrique de la politique de la ville et *in fine* lutter contre les inégalités territoriales et améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires.

Pierre Quenea, Président de RésO Villes

Agir pour les quartiers populaires

L'article 1 de la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine dite Loi Lamy définit la politique de la ville comme «une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants». Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements «dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants».

RésO Villes est un centre de ressources politique de la ville créé il y a plus de 23 ans en Bretagne et Pays de la Loire. Près de 240 000 habitant.e.s dans ces deux régions vivent dans les 79 quartiers prioritaires, répartis sur 31 communes. RésO Villes accompagne les collectivités (villes, départements, régions), les services de l'Etat, les associations et l'ensemble des acteur.ice.s public.ques et privé.e.s concerné.e.s par les quartiers prioritaires.



Valeurs et principes

RésO Villes agit dans le respect des valeurs républicaines : liberté, égalité, fraternité et laïcité.

C'est dans les valeurs fondamentales de notre association que nous posons les fondements de notre action : l'égalité, la solidarité, la diversité et l'inclusion. L'actualité de ces valeurs résonne fortement dans cette période complexe.

Egalité

Il s'agit ici de défendre l'égalité en agissant pour plus de justice sociale dans le respect de la dignité des personnes.

Solidarité

Il s'agit ici de lutter contre les inégalités en se souciant prioritairement des plus précaires et de promouvoir l'entraide et le soutien au sein des réseaux d'acteurs que nous fédérons (professionnels, élus..).

Respect de la diversité

Il s'agit ici de promouvoir une reconnaissance de toutes les identités dans le respect des opinions et identités de chacun.e.

Inclusion

Il s'agit ici de valoriser les expériences et compétences de chacun.e en favorisant une dynamique de coopération dans le respect du principe d'équité.

Portés par ces valeurs, véritable cadre d'engagement, et pour faire face aux fractures et inégalités, nous réécrivons aujourd'hui nos priorités d'actions pour les quatre prochaines années.

Défis et enjeux

Nous devons faire face, ensemble, à de nombreux défis. Certains déjà connus, d'autres, sous-jacents ou annoncés depuis longtemps sont, désormais, face à nous et impactent très concrètement la vie quotidienne des habitants des quartiers populaires.

La vulnérabilité des habitants des QPV face aux risques climatiques n'est plus à démontrer et nous pouvons, toutes et tous, nous rendre compte de son impact.

Les enjeux de santé, de vieillissement, d'emploi, d'éducation, de tranquillité publique, d'habitat-logement se posent avec acuité aujourd'hui. Ces défis ne pourront pas être relevés sans les personnes concernées. Or si penser la politique de la ville avec les habitants des quartiers politique de la ville a été identifié dès le rapport Dubedout (1983) comme incontournable, sa mise en pratique en 2014 avec les conseils citoyens reste complexe. L'enjeu aujourd'hui est de mobiliser l'expertise d'usage des citoyens habitant les QPV dans leur diversité dans une perspective de démocratisation des institutions.

Les enjeux méthodologiques sont également nombreux pour celles et ceux qui ont en charge la mise en œuvre de la politique de la ville : l'observation des territoires et leurs évolutions (data), la mobilisation du droit commun, l'observation des micro-poches de pauvreté, le soutien aux démarches locales de coopération.

En France, la politique de la ville traverse les alternances politiques sans n'avoir encore jamais été remise en cause. Cependant elle subit des inflexions importantes, combinant différemment les interventions économiques, sociales et spatiales. En effet, La politique de la ville n'est pas une politique locale mais une coproduction entre les EPCI, l'État et de nombreux acteurs, publics et privés. Il en découle des concurrences et des conflits de pouvoir. La rhétorique du partenariat cache mal les luttes d'influence. Aussi les élections futures (élections municipales en 2026, élection présidentielle en 2027, régionales en 2028) auront un impact fort sur la politique de la ville en termes d'ambitions.

C'est aussi une politique publique qui cristallise de nombreuses tensions et débats qui traversent la société française (précarité, chômage, intégration, immigration, discriminations, mixité, sécurité ...), fortement dépendante d'une volonté politique proactive. Ces dernières semaines, avec la dissolution de l'assemblée nationale et l'organisation d'élections législatives anticipées, nous avons pu constater que notre société pouvait être percutée par des courants

qui la bousculent, la remettent en question et l'affaiblissent.

Enfin, la politique de la ville est une politique publique mal comprise ou mal connue par le grand public ou alors dénoncée comme inefficace. Les réalisations du renouvellement social au titre de la politique de la ville sont souvent sous-estimées. Dans son rapport "Vivre ensemble, Vivre en grand pour une réconciliation nationale"(2018), Jean- Louis Borloo revient sur l'idée reçue, selon laquelle «trop d'argent aurait été déversé pour les quartiers». Dans les faits, les communes des QPV ont plus de besoins mais moins de ressources (30% de capacité financière en moins pour un taux d'imposition deux fois plus élevé et des besoins de 30% supérieurs).

Pour toutes ces raisons, RésO Villes a un rôle à jouer pour réaffirmer " le besoin d'une politique de la ville ambitieuse " au travers d'un plaidoyer qui s'appuie :

- sur le partage de notre expérience avec les décideur.euse.s politiques, à travers la production et la diffusion de rapports et l'organisation d'événements,
- sur un "agir" en lien avec les acteurs de la politique de la ville pour influencer les espaces de décisions,
- sur la sensibilisation du grand public pour qu'il relaie nos messages auprès des décideurs et décideuses,
- sur la construction d'un plaidoyer à partir de données objectives et d'expériences concrètes.

Nos missions et outils

Le centre de ressources a pour objectifs premiers d'être un lieu d'échanges, de mutualisation d'expertises, de transfert d'expériences, de formation des professionnel.le.s et des élu.e.s dans tous les secteurs de la politique de la ville, des politiques de développement local et des politiques de cohésion sociale et territoriale.

Proche et à l'écoute des besoins des acteurs.rices, des réalités territoriales et de leurs évolutions dans le temps, le centre de ressources apporte son appui et celui de son réseau d'expert.e.s et de chercheur.e.s aux acteurs.rices dans les territoires (collectivités, Etat, bailleurs, associations, citoyens, entreprises) et aux élu.e.s. Il participe à l'animation des systèmes d'acteurs locaux, à la capitalisation, à la diffusion et à l'hybridation des savoir-faire.



Il ressort des souvenirs que nous avons collectés que les participantes et participants sont marqués par la capacité de RésO Villes à produire de la connaissance et du lien.



Verbatims issus du travail mené le 13 juin par Plan 9.

Parce qu'il est plus que jamais nécessaire de renforcer la capacité des territoires à agir et coopérer entre les acteurs.rices aux différentes échelles de projets, RésO Villes appuie ses interventions sur quatre principes clés :

- Un positionnement de « **tiers facilitateur** », entre les acteurs de la ville et des territoires tant au niveau stratégique qu'opérationnel,
- Une **approche globale des politiques publiques** sociales, urbaines et de développement économique, connectée aux projets des territoires,
- Une pédagogie fondée sur **l'échange de pratiques entre pairs, le croisement des analyses et des regards, la capitalisation des savoirs** à partir des initiatives inspirantes d'ici ou d'ailleurs,
- L'apport de compétences pour une ingénierie territoriale confortée par **un réseau de chercheur.e.s et d'expert.e.s.**

Par ailleurs, RésO Villes appuie ses actions sur les éléments définis en lien avec l'ANCT permettant sa labellisation comme centre de ressources de la politique de la ville. ¹

Enfin, RésO Villes agit aux côtés des institutions publiques pour contribuer à la fabrique des politiques publiques concernées par la politique de la ville au travers d'un plaidoyer, la production de connaissances et en favorisant le lien entre politique de la ville et politiques publiques de droit commun.

¹ [Cadre de référence des centres de ressources politique de la ville](#), mars 2017

1. Contribuer à l'animation technique des réseaux

La montée des interdépendances, la complexité croissante, conduisent à rechercher des modes de fonctionnement fondés sur le partenariat et le co-développement pour « produire collectivement ».

C'est à partir des rencontres, des ressources accessibles à toutes et tous, de la co-production de connaissances dans un esprit de coopération et co-construction et dans la proximité géographique que nous rendons possibles :

- Le croisement des cultures professionnelles pour une politique publique plus efficiente.
- Le partage des connaissances, la diffusion et le transfert des outils et solutions .
- La montée en compétences, l'identification et l'outillage des acteurs.
- Le partage des enjeux communs.
- La valorisation et la promotion des réseaux et les relations avec les institutions.

Nos outils

A blue circular graphic with a white border and a white shadow, containing the text "Webinaires".

Webinaires

A blue circular graphic with a white border and a white shadow, containing the text "Journées thématiques de l'inter-régional au local".

Journées
thématiques
de l'inter-régional
au local

A blue circular graphic with a white border and a white shadow, containing the text "Ateliers".

Ateliers

A blue circular graphic with a white border and a white shadow, containing the text "Temps informels".

Temps
informels

2. Faciliter la montée en compétences des acteurs

Afin de faciliter la montée en compétences des acteurs de la politique de la ville, notamment l'accompagnement à la prospective - en liant apports de fond et déclinaison opérationnelle - nous mettons en œuvre :

- Des sessions de « formation », co-formation, co-action avec des intervenants extérieurs, l'expertise de l'équipe de RésO Villes et à partir d'expériences inspirantes.
- Des temps d'échanges de pratiques entre pairs (essaimage, modélisation et adaptation).
- De la diffusion d'informations : journées/formations, par la capitalisation/diffusion.
- De la production de contenus (analyse, connaissances).

Nos outils

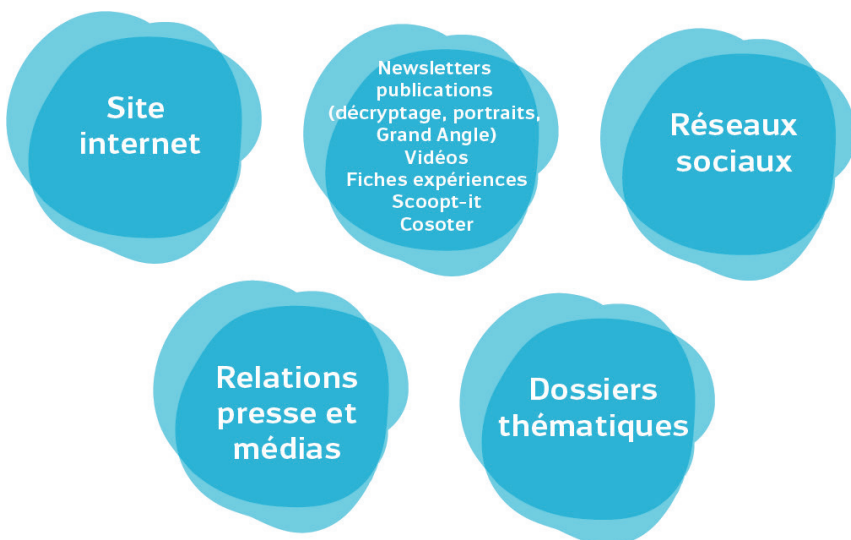


3. Capitaliser et diffuser

Concrètement, c'est en faisant appel à des experts (chercheurs, sociologues), des praticiens (associations, professionnels, élus) et des habitants (expertise d'usage) ; en mobilisant les relais d'opinions (médias, influenceurs, presse grand public) ; en utilisant les échanges des journées, webinaires, rencontres ; en facilitant l'accès à des ressources par la veille, la recherche et la lecture de ressources documentaire ; que nous contribuons à :

- Diffuser la connaissance, la rendre accessible, partager de bonnes pratiques,
- Donner de la visibilité aux actions thématiques et valoriser les initiatives des territoires,
- Valoriser les habitants et les professionnel.le.s des QPV,
- Améliorer l'image des QPV, et lutter contre les clichés et stéréotypes,
- Sortir la politique de la ville de la politique de la ville.

Nos outils



4. Accompagner les conseils citoyens de la Métropole nantaise

Mis en place par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 (loi Lamy), les conseils citoyens sont des instances de démocratie participative qui doivent favoriser l'expression de la parole des habitant.e.s des quartiers, notamment celles et ceux qui sont éloignés des processus traditionnels de participation, ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage dans le cadre de la politique de la ville. Ils ont vocation à participer pleinement à la gouvernance du contrat de ville en contribuant à chacune de ses étapes (élaboration, mise en œuvre, suivi, puis évaluation), et sur l'ensemble de ses volets, y compris en matière de renouvellement urbain.

Depuis 2017, les acteurs publics – villes de Saint-Herblain, Nantes, Orvault et Rezé, Nantes Métropole et l'État – ont fait le choix de financer un tiers neutre pour soutenir la dynamique des conseils citoyens. Accompagnée et mise en œuvre sur le terrain par RésO Villes, cette action a permis la création de 9 conseils citoyens sur le territoire métropolitain, comptant une soixantaine d'habitants.

Suite à l'appel d'offres lancé par Nantes Métropole, notre mission d'accompagnement est renouvelée pour 2024-2026. Notre action repose sur un accompagnement différencié sur le terrain des collectifs d'habitants, une offre de co-formation et une posture de tiers neutre favorisant la mobilisation et le dialogue entre les différentes parties prenantes ainsi que l'animation de l'inter-conseil. Cette mission nous permet :

- D'être sur le terrain au contact des collectifs d'habitants et des différents acteurs impliqués,
- D'éclairer la complexité de l'ambition de la participation citoyenne et les décalages produits,
- De reconnaître et valoriser l'expertise d'usage et le pouvoir d'interpellation des habitants,
- De monter en compétences sur la participation citoyenne et outiller les équipes,
- D'enrichir les pratiques du CRPV.

Des hommes et des femmes engagé.es

C'est dans la complémentarité des différents acteur.ice.s et dans le respect de la place de chacun.e que RésO Villes agit au service des quartiers populaires et de leurs habitant.e.s.

Le fonctionnement associatif vise à :

- Permettre la contribution de chacun.e au développement de nos réflexions et actions,
- Consulter les adhérent.e.s, les partenaires et les salarié.e.es quant aux choix et aux moyens d'action,
- Faciliter le travail en équipe pour mener à bien les projets,
- Communiquer en permanence et à toutes les étapes.

- Une assemblée générale composée de personnes physiques et morales qui adhèrent, portent et essaient les valeurs portées par RésO Villes
- Un conseil d'administration qui définit les orientations politiques et stratégiques de l'association et qui en contrôle l'exécution. Il est réparti en deux collèges (élus et acteurs territoriaux). Par ailleurs le conseil d'administration peut coopter des personnes qualifiées, qui sont invitées aux instances (AG et CA) avec voix consultative.
- Un Bureau qui, de façon collégiale, conduit le quotidien de l'association.
- Un comité des financeurs pour nourrir le dialogue partenarial et répondre à une exigence de transparence et de cohérence financière.
- Une direction qui met en oeuvre les missions qui lui sont confiées par l'association.
- Une équipe qui assure le pilotage et la mise en oeuvre des activités et qui contribue à la réflexion prospective.
- Des stagiaires et des volontaires qui souhaitent s'engager dans une mission d'intérêt général.

Le Projet associatif 2024-2027 en actes

Les membres de l'association souhaitent œuvrer pour que RésO Villes soit reconnu comme le mouvement de référence des acteurs de la politique de la ville pour en améliorer la fabrique en Bretagne et Pays de la Loire et porter un plaidoyer au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires :

- En étant au plus près des acteurs des territoires,
- En fédérant et en agissant collectivement avec les acteurs de la politique de la ville,
- En mettant en place une démarche prospective.

Notre démarche s'appuie sur un premier axe stratégique ouvert aux questions fortes qui traversent la politique de la ville et qui vise à améliorer sa fabrique en déployant une stratégie de plaidoyer.

Le second axe concerne l'organisation de RésO Villes, car seule une organisation efficiente sera capable de répondre aux défis et enjeux qui sont devant nous.

1. Améliorer la fabrique de la politique de la ville par le déploiement d'une stratégie de plaidoyer

Comme énoncé précédemment, RésO Villes a un rôle à jouer pour réaffirmer " le besoin d'une politique de la ville ambitieuse " au travers d'un plaidoyer qui vise à améliorer la fabrique des outils de lutte contre les inégalités territoriales (emploi, mobilité, logement, transition, santé, discriminations...).

Notre plaidoyer repose sur 3 piliers interdépendants

- **Une expertise** pour objectiver les réalités vécues des habitants des quartiers prioritaires (pôle data et quartiers, co-production et vulgarisation de la connaissance)
- **Le lobbying** en s'inscrivant et en contribuant aux politiques publiques ; et en agissant en proximité avec les acteurs de la politique de la ville. Il s'agit ici de convaincre et d'influer.
- **La communication** : c'est le levier indispensable à activer pour valoriser les travaux sur la politique de la ville, valoriser les expériences locales mais

surtout faire évoluer le regard sur la politique de la ville. L'enjeu est de taille car il s'agit ici d'améliorer la visibilité et la lisibilité d'une politique publique souvent méconnue ou jugée inefficace par le grand public.

Améliorer la fabrique de la politique de la ville est au fondement de notre action (animation de réseaux, montée en compétences, production, valorisation et diffusion de la connaissance). Et c'est bien en développant notre capacité à conduire le changement que nous pourrions répondre aux nouveaux enjeux thématiques et méthodologiques de la politique de la ville.

Un plaidoyer qui repose sur une expertise : produire et diffuser de la connaissance au bénéfice du plus grand nombre

Produire de la connaissance à partir de la donnée, des expériences locales et expertise d'usage des habitants

- *Créer un pôle Data et quartiers*
 - Essaimer la méthode data et quartiers
 - Production de cas d'usage
 - Fédérer un écosystème de la donnée

Co-produire et vulgariser la connaissance

- *Imaginer et renforcer les liens avec le monde de la recherche et des praticiens experts*
 - Questionner l'avenir du comité scientifique
 - Présenter les études de cas aux chercheurs (tester la méthode, aide à l'analyse)
- *Renforcer l'appropriation par les acteurs des enjeux soulevés dans nos travaux*
 - Organiser des temps dédiés avec les acteurs ciblés
 - Construire des messages et des arguments simples/ clairs/impactants

Un plaidoyer qui repose sur des actions de lobbying

S'inscrire et contribuer aux politiques publiques

- *Représentation dans les réseaux d'acteurs politique de la ville et les réseaux avec qui faire alliance.*
 - S'impliquer dans les réflexions stratégiques et la construction des politiques publiques
 - Contribuer aux travaux du réseau national
 - Sensibiliser à la politique de la ville (décideurs et praticiens)
 - S'inscrire dans ou faire alliance avec des réseaux nationaux
- *Agir avec les acteurs en proximité*
 - Créer un système de correspondants auprès des réseaux locaux
 - Organiser des journées (inter)départementales

Améliorer la fabrique de la politique de la ville par la conduite du changement

Développer notre capacité à conduire le changement

- *Développer nos capacités d'analyse prospective pour répondre aux nouveaux enjeux thématiques, méthodologiques de la politique de la ville*
 - Des acteurs de la politique de la ville outillés aux enjeux thématiques et méthodologiques
 - Susciter l'envie en développant des temps forts sur la politique de la ville
 - Une équipe formée aux enjeux thématiques et méthodologiques

La communication au service du plaidoyer

Se doter d'un plan de communication ambitieux au service du plaidoyer

- *Valoriser et diffuser nos travaux*
 - Améliorer notre présence sur les réseaux sociaux/RNCRPV
 - Mobiliser les relais d'opinion (journalistes, influenceurs)
 - Améliorer nos dossiers Ressources-Actus
 - Améliorer notre présence dans les médias
- *Rendre lisible notre offre de services*
 - Rédiger l'offre de services et l'intégrer dans notre programme d'actions/ rendre notre offre simple et lisible
 - Aller sur place, aller à la rencontre
- *Communiquer auprès de nos publics*
 - Communiquer auprès de nos adhérents et du comité de financeurs
 - Communiquer auprès des réseaux d'élus, réseaux thématiques, du réseau national des CRPV ...
- *Valoriser les initiatives locales*
 - Valoriser les initiatives locales dans nos publications : revue Grand Angle, fiches expériences, portraits (regards habitants), reportages vidéo, Scoop-it, Minute Pop, décryptage.

2. Une organisation efficiente

Il s'agira ici de trouver le meilleur chemin pour atteindre nos objectifs. Nous devons pouvoir réunir les conditions financières, organisationnelles, de gestion des ressources humaines et de gouvernance pour libérer la créativité et l'intelligence collective de l'ensemble des parties prenantes.

Un enjeu financier

Valoriser notre contribution à l'animation et appui aux politiques publiques

- *Sortir de la logique financeurs et créer du partenariat*
 - Aller à la rencontre de financeurs diversifiés, recherche de fonds en pensant à la pluralité des financements (publics, privés, fondations, fonds de dotation, etc.)
 - Être visible et lisible (reconnaissance)
 - Contractualiser sur le temps long
 - Animer le comité des financeurs

Un enjeu de gestion des ressources humaines

Créer les bonnes conditions de travail

- *Une équipe stable, épanouie, performante et créative*
 - Définir un plan de formation ou de compétences
 - Fixer des objectifs communs sur du court et moyen terme
 - Définir une politique salariale attractive
 - Concilier vie personnelle et vie professionnelle

Un enjeu de gouvernance

Porter le plaidoyer, porter le projet de l'association

- *Être visible, fédérer et agir*
 - Former les administrateurs
 - Créer du lien entre salariés et administrateurs
 - Imaginer un système de référents administrateurs par thématique
 - Penser la place des habitants dans nos pratiques
 - Repenser le collège des acteurs territoriaux

Un enjeu organisationnel

Améliorer la fluidité dans le travail

- *Coopérer et innover*
 - Créer les conditions de la souplesse et l'agilité
 - Créer les conditions de la communication entre les salariés
 - Valoriser et mutualiser nos travaux (ex : veille)
 - Réaffirmer des enjeux transversaux

Remerciements

Merci à nos adhérents et partenaires qui nous ont livré leurs attentes et se sont prêtés au jeu de l'enquête en ligne et des dispositifs de recueil mis en place lors de la journée inter-régionale du 13 juin 2024.

Merci à tous les professionnels, et à tous les administrateurs qui ont apporté leurs contributions tant sur la phase de bilan, de perspectives et dans le choix des priorités de ce projet associatif.

Merci aux membres de notre comité de financeurs avec lesquels nous n'avons pas cessé de dialoguer pour définir les enjeux de ce projet associatif.